

25/02/2025



Transfert envisagé des titres de la société CAFOM sur le marché Euronext Growth

Le Groupe CAFOM, acteur majeur de l'équipement de la maison en Europe et en Outre-Mer, annonce soumettre à sa prochaine Assemblée générale des actionnaires une demande d'autorisation afin de procéder au transfert de la cotation de ses titres sur le marché Euronext Growth. Le Groupe précise qu'aucune décision définitive n'a été prise à ce jour.

Le Conseil d'administration de CAFOM a décidé de soumettre à l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 31 mars 2025 une demande afin de l'autoriser à procéder au transfert de cotation des titres de la société CAFOM du marché réglementé Euronext Paris vers le système multilatéral de négociation organisé Euronext Growth Paris. Cette opération consiste à demander à Euronext Paris la radiation des titres des négociations du marché réglementé Euronext Paris et leur admission concomitante aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris.

Motifs du projet de transfert

Ce projet vise à permettre au Groupe CAFOM de réduire les contraintes associées au marché réglementé Euronext Paris et les moyens engagés pour y répondre. Euronext Growth Paris propose un fonctionnement simplifié, plus adapté aux besoins du Groupe, tout en lui permettant de continuer à bénéficier de l'attrait des marchés financiers.

Modalités du projet de transfert

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de CAFOM du 31 mars 2025 est appelée à autoriser (résolution à titre ordinaire) le projet de transfert de marché de cotation des titres émis par la Société du marché réglementé Euronext Paris vers le système multilatéral de négociation Euronext Growth Paris.

Euronext Growth Paris n'est pas un marché réglementé mais un système multilatéral de négociation organisé au sens de l'article 525-1 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Ses règles d'organisation sont approuvées par l'AMF.

En cas d'adoption de la résolution et à l'issue de la phase d'étude du projet, le Groupe CAFOM informera le marché et ses actionnaires de sa décision définitive.

A propos de Cafom – www.cafom.com

Créé en 1985, Cafom est un acteur majeur de l'aménagement de la maison. Le Groupe est l'actionnaire majoritaire du site Internet européen vente-unique.com et le leader de la distribution d'équipements de la maison en Outre-mer (enseignes BUT, Darty, BUT Cosy, Habitat, Nature & Découvertes et Musique et Son). Il détient également la marque Habitat et le site B2B international directlowcost.com.

Cafom est coté en Bourse sur Euronext à Paris depuis 2005 (CAFO – FR0010151589).

Contacts Cafom :

ACTUS finance & communication

Pierre Jacquemin-Guillaume
Relations Investisseurs
01 53 67 36 79
cafom@actus.fr

Anne-Charlotte Dudicourt
Relations Presse
01 53 67 36 32
acdudicourt@actus.fr